

1. Record Nr.	UNINA9910275038303321
Autore	Alliès Paul
Titolo	Demain, la sixième République ? // Henry Roussillon
Pubbl/distr/stampa	Toulouse, : Presses de l'Université Toulouse Capitole, 2017
ISBN	2-37928-000-2
Descrizione fisica	1 online resource (330 p.)
Altri autori (Persone)	BaumontStéphane BeignierBernard BidégarayChristian BioyXavier BourmaudDaniel CabanisAndré CarcassonneGuy CohendetMarie-Anne CrouzatierJean-Marie EmeriClaude EuzetChristophe FrançoisBastien GélardPatrice LauvauxPhilippe LuchoireFrançois MarcoviciEmilie MoutonStéphane OrtizLaure Pierre-CapsStéphane RoussillonHenry RuedaFrédérique ViguiéJacques
Soggetti	Law démocratie Constitution législation réforme
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa

Sommaire/riassunto

La VI^e République est une revendication quasi concomitante à la mise en place de la constitution du 4 octobre 1958. Depuis cette date, le projet d'une révision radicale des institutions n'a cessé de prospérer dans toutes les formations de l'échiquier politique, à droite comme à gauche, amenant successivement la plupart des leaders politiques à afficher, à titre individuel ou partisan, leurs intentions. Les candidats aux présidentielles 2007 ont été sommés de prendre position et d'avancer des propositions, qu'elles soient réformistes ou de rupture. Le débat institutionnel devrait ainsi, selon les commentateurs, être au cœur des prochaines campagnes électorales. Cette émulation de la créativité constitutionnelle, sous les sunlights des médias, n'a guère amélioré la lisibilité des modèles proposés et elle n'a pas davantage permis de dégager un consensus dans la société française sur le vent des réformes souhaitables et souhaitées. C'est donc dans ce contexte d'affaiblissement des institutions de la Ve République, qu'Henry Roussillon et Stéphane Mouton ont eu la très heureuse et opportune idée d'organiser, en avril 2006, un colloque sur "Demain, la VI^e République ?" ce qui a permis de dégager, entre les participants, un certain nombre de convergences : une lecture très critique des institutions de la Ve République, l'appel à un changement profond du régime et du système politiques à défaut de justifier le changement de numérotation de la République, la nécessité de ramener le Président de la République au strict rôle arbitral qu'il n'aurait jamais dû cesser d'exercer, enfin le constat que nul ne prétend changer la politique en changeant de constitution. En même temps, quelques lignes de tension ont discrètement sous-tendu les interventions : tensions entre expertise technique et démocratie : la place du savoir expert et la place du citoyen profane ; tensions entre réforme institutionnelle et révolution conceptuelle : ce que l'ingénierie constitutionnelle sait...